

1 jour  
450 euros \*

REF :  
PS 6



## OBJECTIFS

- Connaître la réglementation applicable aux agents contractuels de la fonction publique hospitalière
- Savoir gérer les dossiers d'arrêts maladie, d'accident de travail et de maladie professionnelle (AT et MP)
- Maîtriser les règles d'octroi des autres congés relatifs à la protection sociale
- Savoir gérer les cas d'incapacité temporaire, de restriction médicale et d'inaptitude, et accompagner l'agent
- Sécuriser ses pratiques

## LES



- Formation en fonction des évolutions réglementaires et de l'actualité sociale, ainsi que de la jurisprudence
- Consultant ayant une expertise juridique et une forte expérience de terrain dans le secteur sanitaire et social
- Formation comprenant de nombreux cas pratiques et concrets
- Des outils et des modèles pour être opérationnel et efficace

## PUBLIC

- Personnels du service ressources humaines

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Supports théoriques (diaporama et livret pédagogique)
- Exercices pratiques et exercices de mise en situation par des cas pratiques
- Méthode pédagogique privilégiant la participation active des stagiaires qui ont la possibilité d'amener leurs propres situations

## TARIF / DATES

- \*480 euros par participant, en inter-établissement, repas inclus.
- Cette formation en Intra : sur devis, contacter l'organisme
- Dates en INTER : consulter le calendrier des formations RH sur notre site internet.

# PROTECTION SOCIALE ET GESTION DES CONGÉS MALADIE DES PERSONNELS CONTRACTUELS DE LA FPH

## CADRE ET RÉGLEMENTATION

- Une régime différent de celui des fonctionnaires
- Modalités d'affiliation en matière de protection sociale
- Le régime de réparation des AT / MP : Tribunal administratif et sécurité sociale
- Textes législatifs et réglementaires applicables
- Cas d'application des dispositions du Code du travail dans le domaine de la santé au travail

*Quiz d'entrée en matière, échanges et apports théoriques*

## LES CONGÉS DE MALADIE

- Obligations de l'agent en matière d'arrêt de travail pour raison de santé
- Conditions / droits / durée
- Rémunération pendant le congé maladie
- Gestion administrative du dossier
- Cas du contrôle de l'arrêt
- Le congé de grave maladie

*Etudes de cas pratiques, réponses opérationnelles et juridiques*

## L'ACCIDENT DE TRAVAIL ET LA MALADIE PROFESSIONNELLE

- Définitions
- Procédure de déclaration
- Procédure d'imputabilité avec la CPAM
- Droits de l'employeur sur la procédure de reconnaissance
- Droits / Durée / Rémunération, pendant l'arrêt de travail au titre d'un AT / MP
- Cas de recours

*Echanges avec les participants*

*Exercice : comment réaliser un dossier contradictoire ?*

## AUTRES CONGÉS RELATIFS À LA PROTECTION SOCIALE

- Le congé de maternité et de paternité
- Le congé parental
- Le congé de solidarité familiale
- Le congé de présence parentale
- Le congé sans rémunération pour raison familiale

## LA GESTION DE L'INAPTITUDE ET LE MAINTIEN DANS L'EMPLOI

- Rôle du médecin de travail
- L'incapacité temporaire, l'inaptitude au poste
- Le licenciement pour inaptitude : processus, points de vigilance
- Obligation de l'employeur en matière de recherche de reclassement

*Echanges avec les participants*

*Etudes de cas pratiques, réponses opérationnelles et juridiques*

## RELATIONS AVEC LES DIFFÉRENTS SERVICES DE SANTÉ AU TRAVAIL

- Rôle du médecin de travail
- Rôle de la CPAM
- Rôle du Comité Médical

*Echanges avec les participants*



Informations : [aline.aubertin@xennialrh.com](mailto:aline.aubertin@xennialrh.com) ou  
Tél : 06 60 74 61 94 -  
Inscription en ligne : [www.xennialrh.com](http://www.xennialrh.com)